



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(19)

(11) Numéro de publication:

0 011 585
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 79430019.4

(51) Int. Cl.³: **E 05 C 19/00**

(22) Date de dépôt: 06.11.79

(30) Priorité: 06.11.78 FR 7832169

(43) Date de publication de la demande:
28.05.80 Bulletin 80/11

(84) Etats Contractants Désignés:
BE CH DE GB IT

(71) Demandeur: **ARNONE, JOSEPH**
6 Avenue des Bosquets
F-06200 Nice(FR)

(72) Inventeur: **ARNONE, JOSEPH**
6 Avenue des Bosquets
F-06200 Nice(FR)

(54) **Dispositif de fermeture de sécurité à barillet.**

(57) Le dispositif comprend un bâti renfermant un coulisseau (1) et une serrure à barillet munie de deux cames symétriques. La serrure à barillet actionne le coulisseau (1) par l'intermédiaire d'une charnière (4) pourvue d'encoches (5) recevant lesdites cames. En fonctionnement, une came entraîne le coulisseau (1) tandis que l'autre came sert de butoir et vice versa. Le guidage du coulisseau (1) est assuré par des roulements à billes (2) logés soit dans le coulisseau (1) soit dans le bâti. Application: aux serrures de portes.

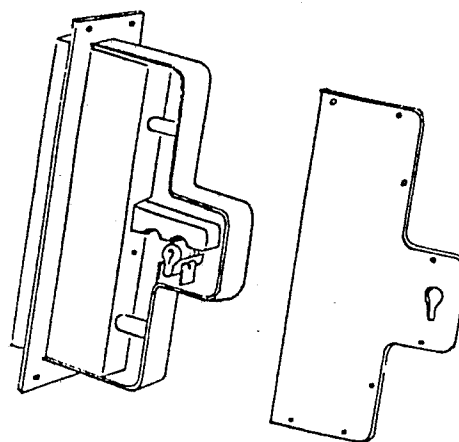
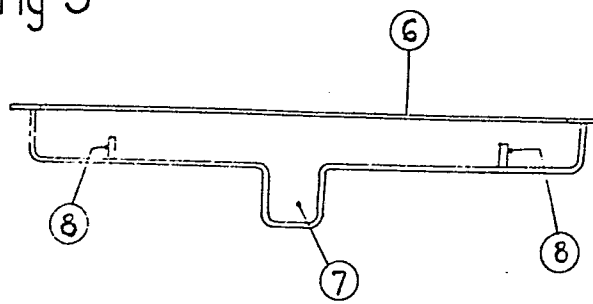


fig 7

./...

EP 0 011 585 A1

fig 3



Dispositif de fermeture de sécurité à barillet.

La présente invention apporte une amélioration au brevet principal déposé le 10.03.1978 sous le n° 78 07555.

Les dispositifs de fermeture actuellement sur le marché assurent en général
5 la sécurité de la fermeture par l'immobilisation du pêne actionné soit par système à barillet, soit à clef directe.

L'amélioration apportée au principe du brevet antérieurement déposé réside dans la simplification de l'ensemble puisque la serrure qui était un élément sur lequel venait s'adapter mon dispositif, fait maintenant partie intégrante de l'ensemble et qu'il lui est adjoint un barillet à double sécurité puisqu'il possède deux canes au lieu d'une seule, comme dans les barillets connus à ce jour.

Il est donné à titre d'exemple non limitatif un mode de réalisation de ce dispositif.

15 Ce dispositif est composé d'un bâti fait d'une seule pièce, dont à la forme initiale rectangulaire, comme exposé sur le brevet principal, vient s'adjoindre une partie extérieure faisant office de serrure.

Nous réalisons donc une nouvelle forme de bâti monobloc. Ce bâti (figure 3) apporte une simplification d'exécution et de pose, puisqu'il n'est plus nécessaire d'adapter une serrure, celle-ci y étant intégrée. On peut prévoir
20 dans un mode de réalisation différent que le système de guidage puisse se situer dans le bâti.

Le couvercle du bâti adopte la même forme, avec une ouverture correspondant à celle du barillet (figure 7).

25 Le coulisseau (figure 1) et (figure 2) de forme rectangulaire est suivi d'un allongement à l'arrière par un système de charnière (figure 4) pour l'enclanchement. Il se prolonge donc dans la partie centrale par une charnière (4) crantée en deux demi-cercles (5), ces crans pouvant également avoir une forme différente : losanges, triangles ou autres. Ils permettent l'enclanchement pour l'actionnement du coulisseau (1) et son arrêt, et vice-versa.
30 Etant entendu qu'il est possible d'augmenter les encoches que nous ne présentons qu'au nombre de deux pour une plus grande pénétration du coulisseau (1). En effet, la figure 6 montre que chaque tour de clef fait pénétrer une came (10) dans l'encoche (5) et fait avancer le coulisseau d'une
35 certaine dimension. La deuxième came (10) reste fixe et fait fonction d'arrêt agissant comme un butoir. Une seconde action identique de la clef, augmente la pénétration du coulisseau dans le dormant de la porte.

Le barillet (11) figure 6, se présente comme un barillet de type classique

ayant dans sa partie centrale mobiles aux deux extrémités opposés une came (10).

Chaque came étant située à l'opposée l'une de l'autre joue le rôle l'une d'enclenchement et l'autre d'arrêt et ceci réciproquement suivant la manœuvre.

Le rôle de la deuxième came est un rôle de butoir qui simplifie les systèmes de serrure classique avec ressorts ou autres, car ils sont supprimés et la sécurité est assurée d'une façon supplémentaire.

Dans les alésages du coulisseau le système de guidage (8), figure 5, peut être réalisé par des pièces et notamment à roulement (2) à billes ce qui assure une fiabilité du déplacement du coulisseau répondant en toute sécurité aux manœuvres. Ce système de guidage peut être également placé dans un bâti.

Ce dispositif apporte une amélioration pour la pose et une sécurité plus grande du fait du système monobloc proposé.

Les planches représentent un type de réalisation :

Planche 1 : figure 1 : coulisseau
figure 2 : coulisseau, détail a
figure 3 : bâti.

20 Planche 2 : Figure 4 : ensemble de la charnière.
figure 5 : ensemble du système de guidage
figure 6 : barillet.

Planche 3 : figure 7 : vue d'ensemble du dispositif.

fig. 1

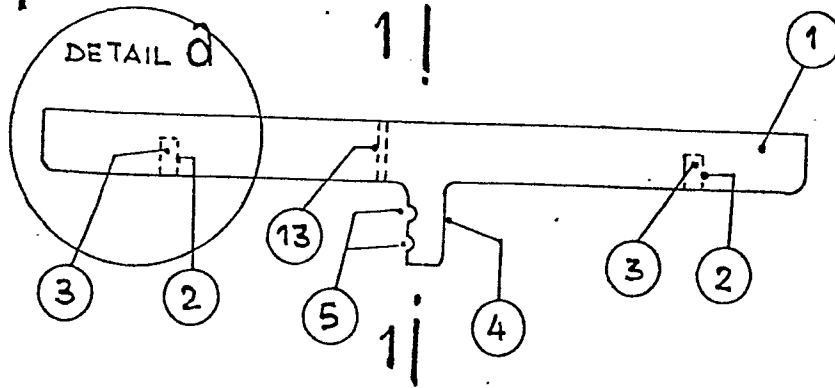


fig 2

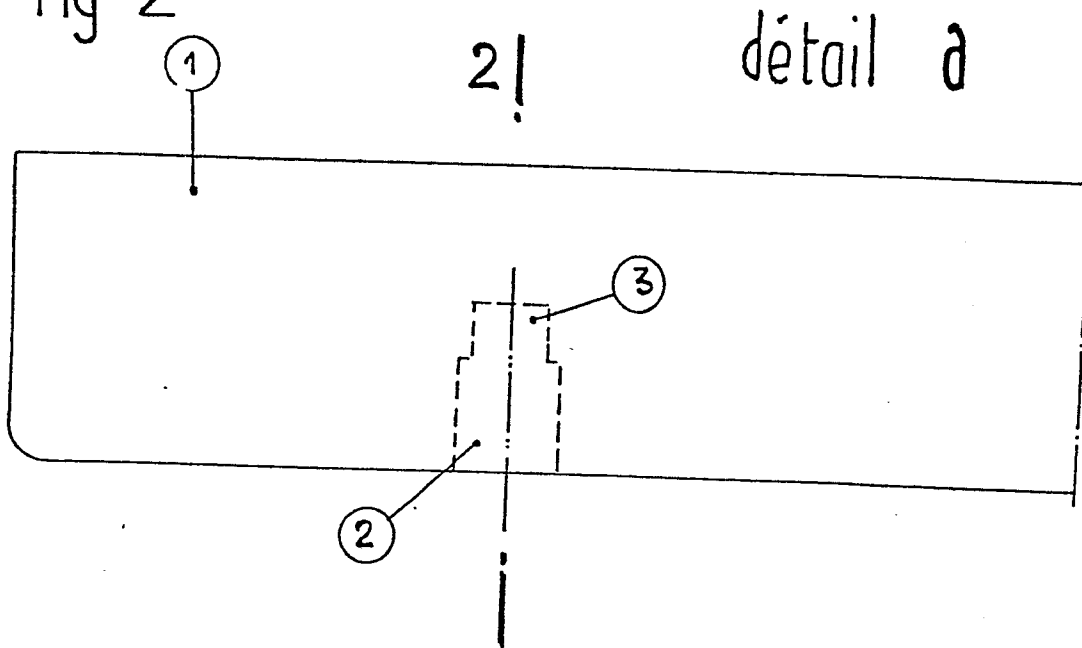
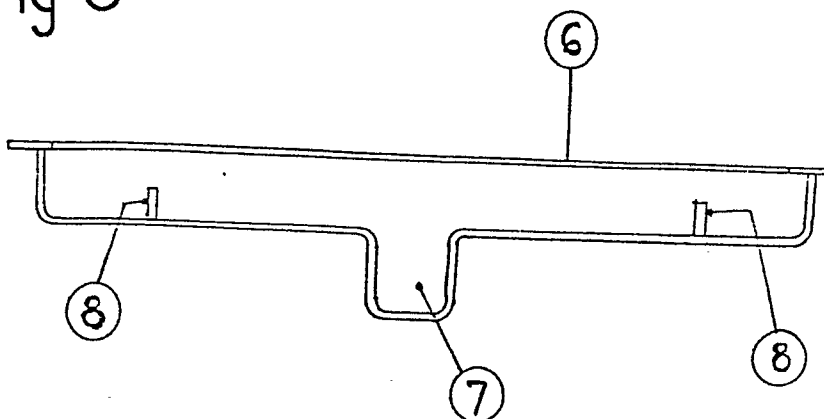


fig 3



PL 2/3

coupe 1-1

fig 4

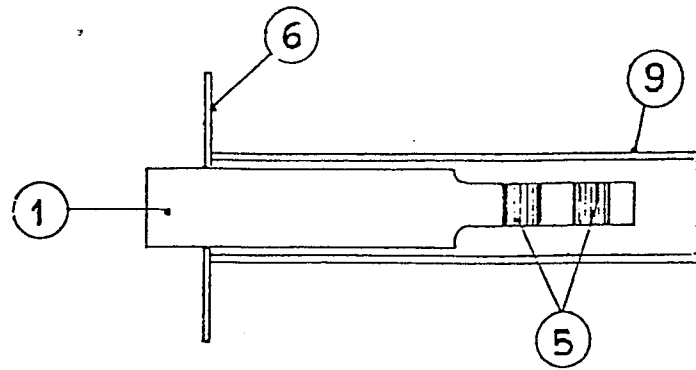
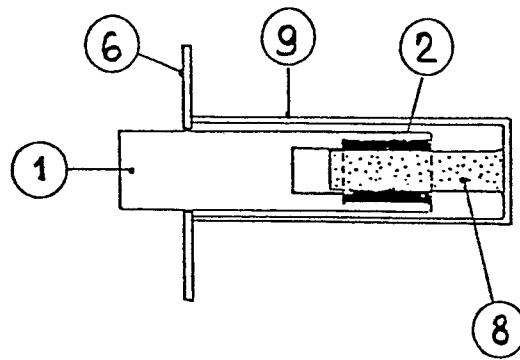
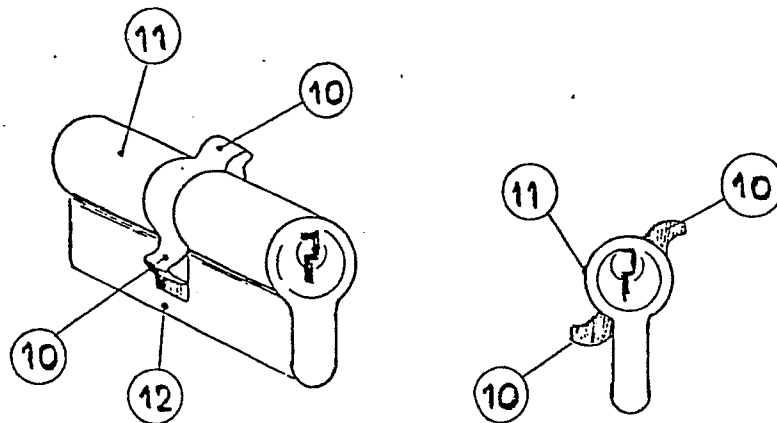


fig 5



coupe 2-2

fig 6



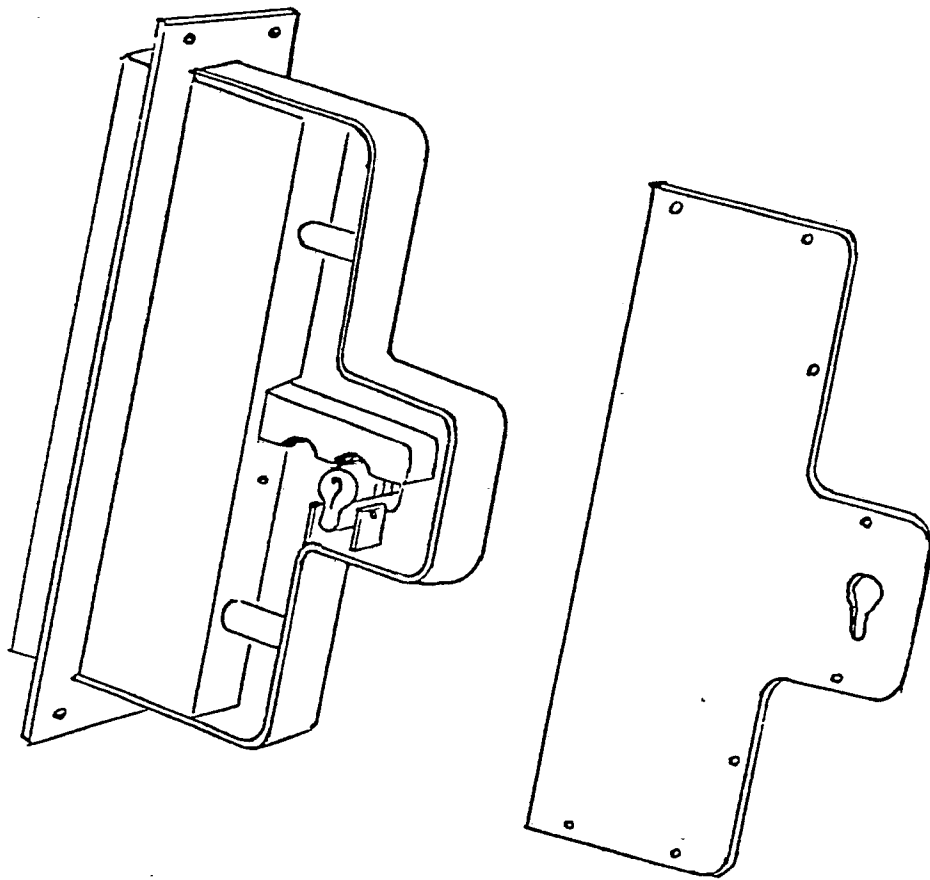


fig 7

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. ³)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
AP	<p><u>DE - C - 381 153</u> (DAMM et LADWIG)</p> <p>* Figures 1,2; page 2, lignes 34-75 *</p> <p>--</p>	1,2	E 05 C 19/00
	<p><u>BE - A - 365 348</u> (MADSEN)</p> <p>* Figures 1,2; de page 2, ligne 12 à page 3, ligne 7 *</p> <p>--</p>	1,2	
	<p><u>FR - A - 1 586 593</u> (LUCAS)</p> <p>* Figure 5; page 3, lignes 5-11 *</p> <p>--</p>	1,4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. ³)
	<p><u>FR - A - 2 419 384</u> (ARNONE)</p> <p>----</p>	1	E 05 C E 05 B
			CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES
			<p>X: particulièrement pertinent</p> <p>A: arrière-plan technologique</p> <p>O: divulgation non-écrite</p> <p>P: document intercalaire</p> <p>T: théorie ou principe à la base de l'invention</p> <p>E: demande faisant interférence</p> <p>D: document cité dans la demande</p> <p>L: document cite pour d'autres raisons</p>
			&: membre de la même famille, document correspondant
<p>Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications</p>			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examineur	
La Haye	06-02-1980	HERBELET	